**Présentation du texte de John Locke :**

***Essai sur l’entendement humain*, II, xxvii, §15**

**- Le problème : une conscience essentiellement incarnée ou indifférente au corps ?**

Qu’est-ce qu’être soi-même ? De toute évidence, c’est la question que pose l’auteur dans ce texte. Ou pour le dire dans des termes souvent employés par Locke : qu’est-ce qui fait du *moi* un *soi*?

Pour Locke, c’est la conscience qui est constitutive de notre identité personnelle : *consciousness makes the same person*[[1]](#footnote-1). Et tout ce à quoi s’étend à cette conscience, actions présentes et passées, suffit pour donner la certitude que cela appartient à la même personne. Autrement dit, être une personne, c’est avoir d’être conscience d’être soi[[2]](#footnote-2) (*Self*).

John Locke précise néanmoins, dans ce texte du §15 de l’*Essay*, que « l’âme toute seule » ne suffit pas à déterminer cette identité personnelle et que le corps n’est pas indifférent à « ce qui constitue l’homme ». Il se demande alors, par une analogie étonnante, ce qu’il adviendrait à l’âme d’un prince si elle était unie au corps d’un savetier. Mais, précisément, toute la difficulté du texte tient au fait que Locke semble *maintenir, malgré tout, la distinction essentielle de l’âme et du corps*, ou l’indifférence de l’âme par rapport au corps, puisqu’il estime que le prince aurait toujours conscience d’être le même pour lui-même dans un autre corps, ce qui ferait pourtant de lui « un autre homme ».

A cet égard, John Locke définit souvent l’âme comme « chose pensante » (*thinking thing*) : mais ne fait-il donc pas finalement comme « ceux qui attachent toute l’essence de l’homme à l’âme qui est en lui » ?

**- L’égo cogito chez Descartes et chez Locke**

« Ceux qui attachent toute l’essence de l’homme… » : on pense évidemment aux cartésiens. Et il est vrai que Descartes est conduit, par le doute, certes méthodique, à nier, au début de la seconde *Méditation*, qu’il ait un visage, des mains, des bras et à se poser cette question : « suis-je tellement dépendant du corps et des sens, que je ne puis être sans eux ? » Certes, c’est aussi Descartes, comme on le sait, qui prétendait que l’âme n’est pas logée dans le corps « ainsi qu’un pilote dans son navire[[3]](#footnote-3) » (la thèse de Locke en sera très proche de ce point de vue) et Descartes restait soucieux de penser l’homme dans sa totalité comme union indissoluble, bien qu’incompréhensible, d’âme et de corps[[4]](#footnote-4).

Il n’en reste pas moins que Descartes aura fait de l’âme et du corps deux substances réellement distinctes (l’âme et le corps ne pouvant contenir en leur substance que ce qui fait d’eux l’objet d’une idée claire et distincte : respectivement la pensée et l’étendue) et donc deux substances pouvant exister de manière indépendante. Dès lors : « *Je ne suis* donc, précisément parlant, dit Descartes, *qu’une* chose qui pense c’est-à-dire un *esprit*, un *entendement*, une *raison*[[5]](#footnote-5) » ; ou encore : « *Je* *ne suis point* cet assemblage de membres, que l’on appelle le corps humain. »

Que nous dit en revanche John Locke ? Revenons donc au texte du §15 : l’âme du prince conservera, dans le corps du savetier, le « sentiment intérieur de la vie de prince qu’il a menée dans le monde », c’est-à-dire qu’il conservera la conscience d’être ou d’avoir été un prince. En cela, la *personne* du prince reste la même (il a toujours le sentiment d’être soi-même à soi-même), même s’il n’est plus le même homme (puisqu’il n’a plus le même corps) : il est devenu un savetier « dans l’opinion de chacun, lui seul excepté. »

John Locke définit donc la notion de « personne (*person*, *personal identity*) » à la fois par *l’expérience d’une conscience inséparable de la pensée* (en cela Descartes serait d’accord) et par *la mémoire* dans laquelle se déploie cette expérience, assurant par-là la continuité de la conscience et donc l’identité d’un Soi qui se reconnaît comme tel dans la durée[[6]](#footnote-6). Or c’est précisément ce dernier point que rejetait Descartes face à l’objection de la possibilité d’une *pensée sans conscience*[[7]](#footnote-7).

 Descartes maintient, contre ce que semble montrer l’expérience, que *l’âme pense toujours* (même l’âme de l’enfant qui va naître a déjà commencé de penser, mais par la suite il ne s’en souviendra plus) : s’il est impossible de penser sans savoir qu’on pense, pour Descartes il est possible néanmoins de ne plus s’en souvenir (le *cogito* n’est qu’une certitude intuitive dans l’instant ponctuel, soumis à la discontinuité du temps). Pour Locke, c’est l’inverse : l’esprit se souvient toujours de ce qu’il a pensé. Et pour lui *c’est cela la conscience*. Mais Locke n’en sera pas moins confronté à la difficulté que Descartes semblait écarter par un expédient : la conscience *est constamment interrompue pour l’oubli*.

De nouveau, il y a difficulté. Pour Locke, l’identité personnelle ne peut s’étendre qu’à ce que notre conscience peut atteindre (et c’est justement ce qui la définit). Mais il y a discontinuité temporelle de la vie psychologique. Nous oublions une grande de nos pensées et de nos actions, sans pour autant avoir le sentiment qu’il ne s’agit plus de nous-même, et d’avoir ainsi changé d’identité. Pourquoi ?

**- Le problème comme solution**

Pour le comprendre, il faut se référer aux distinctions que Locke est contraint d’opérer dans la notion d’identité et il lui donne notamment trois sens :

1. l’identité de la substance : qui fera qu’un corps est identique à lui-même parce qu’il conserve la même composition matérielle (*Essay*, II, xxvii, §3).

2. l’identité des organismes vivants : qui conservent leur forme dans leur développement et ont ainsi une identité individuelle (§4-5) ; c’est ce qui fait l’identité de l’homme (§6) : « la participation ininterrompue à la même vie.  » Soit le principe d’individuation : le fait que Socrate soit Socrate et personne d’autre.

3. l’identité de de la personne : qui repose uniquement sur la continuité de la conscience dans le temps (§9-10 et suivants).

On comprendra intuitivement les distinctions de Locke, parce qu’elles rendent compte de notre expérience vécue de l’identité : ainsi, c’est bien le même homme qui, affecté par la maladie ou vieillissant, peut être privé de ses facultés intellectuelles : il n’est plus la même personne, même s’il demeure pourtant le même homme[[8]](#footnote-8).

Et c’est ce qui conduit John Locke à imaginer une série de paradoxes saisissants : qu’arrive-t-il dans le cas de la réincarnation, la résurrection, de la paramnésie, de la résurrection, du dédoublement de personnalités ?

⇨ qu’arrive-t-il quand la même âme est unie à des corps différents ? La personne reste la même tant qu’elle conserve la conscience de son identité (c’est le thème de notre texte du §15 : le prince conserve sa conscience de prince dans le corps du savetier).

⇨ dans le cas de la réincarnation (§14) ? En l’absence de conscience, ce n’est plus la même personne. Mais Locke estime que sa théorie est plus adéquate que celle de l’identité substantielle de l’âme des cartésiens, pour rendre compte de la résurrection (§15).

⇨ qu’arriverait-il si deux individus avaient strictement les mêmes pensées, mêmes souvenirs, même conscience, tout en ayant, en même temps et dans des lieux distincts, des corps différents ? Ils seraient en fait, pour Locke, une seule et même personne (§16).

⇨ dans le cas de la paramnésie (§19) ? Locke prétend que le lord-maire de Queensborough se souvenait d’avoir été Socrate !

⇨ et qu’arrive-t-il dans le cas des personnalités multiples (§23) ? Locke en donne un exemple remarquable : qu’adviendrait-il « si nous pouvions supposer deux consciences distinctes et incommunicables, qui agiraient dans le même corps, l’une constamment pendant le jour, et l’autre durant la nuit … L’homme du jour et l’homme de nuit ne seraient-ils pas deux personnes différentes ? » Nous trouvons là l’anticipation du thème fantastique de la célèbre nouvelle de Robert-Louis Stevenson, *Le cas étrange du Docteur Jekyll et de Mister Hyde*[[9]](#footnote-9).

**-**  **La justification par le droit**

La notion de personne est en fait un « terme juridique » (§22) qui est, en droit, au fondement du principe d’imputation.

A cet égard, on ne peut être tenu pour responsable des dommages causés malgré soi (c’est en droit une clause d’atténuation de la responsabilité) : ainsi « les lois humaines ne punissent pas le fou pour les actes accomplis par l’homme de bon sens. » Ce serait, dit Locke, comme punir quelqu’un pour son frère jumeau (§19). L’altération de la conscience est aussi celle de la personnalité. En l’absence de discernement, nous ne sommes pas vraiment responsables des actes dont nous n’avons pas totalement conscience. C’est ce que confirment les expressions que nous employons lorsque nous disons ainsi : « être hors de soi-même » ou « ne plus être soi-même » (§20).

C’est que l’homme de bons sens, ayant recouvré la raison, ne peut pas *se percevoir lui-même* dans une partie de sa propre vie, et il ne peut donc *s’approprier (appropriate*) les actions passées qu’il a pu alors accomplir (il en va de même du rapport de l’enfant à l’adulte). Une personne ne peut donc être tenue comptable de ses actes que parce qu’elle *se doit de* les reconnaître et qu’*elle ne peut pas ne pas* se les imputer à elle-même[[10]](#footnote-10).

C’est bien, encore une fois, la conscience, le sentiment d’être moi-même à moi-même, qui me constitue comme personne et donc comme responsable de mes actes. Et c’est en ce sens que la conscience peut s’éprouver comme une forme de mémoire assurant cohésion et unicité à la personne, dans un acte de ré-appropriation du moi.

 **- La conscience comme *affect* et *appropriation***

On découvre en effet, au terme de cette analyse, les deux données immédiates de la conscience pour Locke : affect et appropriation.

- le Soi, c’est cette « chose pensante consciente » mais « qui est *sensible* » : qui est « consciente du plaisir et de la douleur, du bonheur et du malheur » et « qui dès lors *se soucie* de soi[[11]](#footnote-11). » La conscience d’être soi, sujet et non substance, esprit incarné, existe comme corps dans « l’inquiétude » (*uneasiness*).

- c’est que *la conscience nous assigne à une partie de nous-même* : « notre propre corps est une partie de nous-même » à tel point que nous sommes touchés par « tous les corpuscules qui le composent », qui nous « *affectent* en sorte que nous sommes conscients du bien et du mal que nous en éprouvons », formant en cela « une unité vivante avec ce même Soi conscient et pensant[[12]](#footnote-12). »

- Finalement, *le corps c’est*, si nous pouvons nous permettre cette expression, *la chair de la conscience* : Locke constate que si une partie nous en était amputée, c’est seulement la *ré-appropriation* par la conscience de ce corps blessé, qui nous pourra nous assurer que nous demeurons bien encore la même personne[[13]](#footnote-13).

Ce double mouvement d’une conscience *affectée* et cherchant à se *ré-approprier*, marquée par l’inquiétude et le souci de soi, amenant Locke à évoquer le traumatisme du corps meurtri, nous a semblé du plus grand intérêt et nous a conduit à proposer un « regard croisé » avec des extraits du très beau texte de Philippe Lançon : *le lambeau*.

**- *pour approfondir*:**

Yves Michaud, *Locke* (puf/Quadrige) : un exposé très clair de l’ensemble de la philosophie de John Locke.

Étienne Balibar, *John Locke. Identité et différence. L’invention de la conscience* (Points-essais)*.* Texte original et traduction du ch. xxvii du livre II de l’*Essay*, avec un commentaire et une présentation très savante de l’histoire de « l’invention européenne de la conscience ».

Ferdinand Alquié, *La découverte métaphysique de l’homme chez Descartes* (notamment le ch. XV de la Quatrième partie : « l’esprit incarné », pp.300-318).

1. « La conscience fait la même personne » peut-on lire au §16 de ce même chapitre de l’*Essay*. [↑](#footnote-ref-1)
2. Leibniz, dans les *Nouveaux essais sur l’entendement humain*, exprimera explicitement son accord avec « l’excellent auteur anglais qui a écrit l’*Essai concernant l’entendement* » et décrira la conscience dans le même esprit, mais en créant un nouveau concept : « l’aperception immédiate de notre existence et de nos pensées »(ch. ix du livre iv : « de la connaissance que nous avons de notre existence »). [↑](#footnote-ref-2)
3. *Discours de la méthode* (Vème Partie). [↑](#footnote-ref-3)
4. C’est un point sur lequel insiste beaucoup Ferdinand Alquié dans *La découverte métaphysique de l’homme chez Descartes* (cf. Quatrième partie, ch. XV : « l’esprit incarné », pp.300-318). Sur le caractère obscur de notre condition, Locke ira jusqu’à dire, contre Descartes, non seulement que l’union de l’âme et du corps est incompréhensible, mais encore « la nature de notre âme » elle-même (*Essay*, II, ch. xxvii, §27). [↑](#footnote-ref-4)
5. Certes, à ce moment des *Méditations*, il ne faut admettre « rien qui ne soit *nécessairement vrai* (c’est nous qui soulignons). » [↑](#footnote-ref-5)
6. *Essay*, II, xxvii, §9 et §10. [↑](#footnote-ref-6)
7. Voir par exemple la réponse à la IVème objection (d’Arnauld). [↑](#footnote-ref-7)
8. On pensera ici évidemment à la fameuse *Pensée* de Pascal : « Qu’est-ce que le moi ? » (*Pensées*, 323-688). [↑](#footnote-ref-8)
9. L’évocation de cas limites se justifie pour Locke par le fait qu’il pense que notre âme nous demeure inconnaissable : « Je vois bien, dit-il, qu’en traitant de ce sujet j’ai formulé certaines hypothèses qui paraîtront étranges à certains lecteurs, et peut-être qu’elles le sont en effet. Pourtant je pense qu’elles sont excusables, vu l’ignorance où nous nous trouvons de la nature de cette chose pensante qui est en nous et que nous regardons comme nous-mêmes ou comme notre soi (*Essay*, II, xxvii, §27). » John Locke retrouve, contre Descartes, une idée de Malebranche : « nous ne connaissons [notre âme], disait Malebranche, que par *conscience*, et c’est pour cela que la connaissance que nous en avons est imparfaite (*Recherche de la vérité*, L. III, Deuxième Partie, ch. vii, iv). » [↑](#footnote-ref-9)
10. C’est aussi ce qui conduira Kant (*Métaphysique des mœurs*, Introduction, iv) à définir la notion de personne par le concept de liberté entendue comme autonomie de la volonté (et donc comme faculté de cette volonté à respecter la loi morale) : « La *personne*, dit Kant, est ce sujet dont les actions sont susceptibles d’une *imputation*. La personnalité *morale* n’est donc rien d’autre que la liberté d’un être raisonnable (tandis que la personnalité psychologique n’est que la faculté de devenir conscient de sa propre identité à travers les différents états de son existence). » Locke « découvre » la personne du point de vue des droits naturels : la liberté, la propriété, la libre disposition de soi comme personne (cf. *Traités du gouvernement civil*). [↑](#footnote-ref-10)
11. *Essay*, II, xxvii, §17. [↑](#footnote-ref-11)
12. *Essay*, II, xxvii, §11. [↑](#footnote-ref-12)
13. « Pour chacun les membres de son corps sont une partie de lui-même avec lesquels il est *en relation de sympathie et dont il se soucie*. Mais si vous coupez une main, la séparant ainsi de la conscience » elle cesse d'être une partie de ce soi et ne vaut pas plus « que la partie de la matière la plus éloignée. ». Alors « la substance qui faisait le soi personnel à un moment donné peut avoir changé à un autre moment sans que l'identité personnelle ait changé : car il n'y a pas de doute que c'est de la même personne qu'il s'agit, encore que les membres qui lui appartenaient auparavant en aient été retranchés (*Essay*, II, xxvii, §11). » [↑](#footnote-ref-13)